

Tarifs :

- Marchands sous les halles – 1.30€/Ml/journée
- Marchands hors des halles – 1.30€/Ml/journée
- Marchands équipés d'une vitrine réfrigérée (halles) – 4.20€/unité/journée
- Branchement électrique (hors des halles-abonnés et passagés) – 2.10€/unité/journée
- Abonnement électrique à l'année (hors des halles – abonnés et passagers) – 76.92€/unité/annuelle
- Stationnement et raccordement à l'électricité des camions réfrigérés des commerçants, rue Maréchal Foch – 52.50€/unité/mensuelle base 11 mois

Pièces à joindre à la demande :

- Commerçant sédentaire : un extrait Kbis du registre des commerçants mentionnant l'extension de l'activité.
- Carte de commerçant non sédentaire en cours de validité ou attestation provisoire.
- Un extrait Kbis du registre des commerçants.
- Carte de la MSA pour les producteurs.
- Photocopie de la carte d'identité.
- Attestation d'assurance (à renvoyer tous les ans).
- Un certificat d'hygiène et de salubrité pour les denrées alimentaires.
- Un accusé de réception de déclaration d'activité de la Direction Départementale de la Protection des Populations pour les produits ou denrées alimentaires animales ou d'origine animale.
- Une photo du stand sur d'autres marchés, foires, événements, ...

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des arrêtés portant règlement des marchés de Nay ([consultables sur le site internet de la ville de Nay](#)) et en accepte les conditions.

Fait à _____ le : ___ / ___ / ___ Signature

Visa du placier – Emplacement retenu : N° _____

- Dossier administratif complet

Montant de la redevance : _____ €

Décision de la collectivité :

- Accord le ___ / ___ / ___
- Refus le ___ / ___ / ___

Date d'autorisation d'installation sur le marché : ___ / ___ / ___

Cachet et signature de la mairie